

Convocations : 24/03/14

Affichage : 31/03/14

Excusé :

Absent :

Secrétaire de séance : Patrick BETTIOL

La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de M. Jean-François CORNIQUET, Maire, qui après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés au procès-verbal des élections du 23 mars 2014 et a déclaré installer Patrick BETTIOL, Pierre-Jean BOUTELLIER, Jean-François CORNIQUET, Philippe DUPONT, Fabrice ELOY, Réjane FARCY, Sylvie HESDIN, Pierre LEGRAND, Serge OUTURQUIN, Jacques VAN OVERBEKE, Michel WATIN dans leur fonction de conseillers municipaux.

Le Conseil a choisi Patrick BETTIOL comme secrétaire.

Election du Maire

Pierre LEGRAND, doyen d'âge de l'assemblée, a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L 2122.7 et 8 du code des Communes.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Patrick BETTIOL et Fabrice ELOY ont été désignés comme assesseurs.

Le dépouillement a donné le résultat suivant :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

A obtenu Jean-François CORNIQUET dix voix. M. Jean-François CORNIQUET ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé maire et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Détermination du nombre des adjoints :

Sur proposition du maire, la création de 2 postes d'adjoints au maire est décidée.

Election du 1^{er} adjoint

Il est procédé dans les mêmes formes à l'élection du 1^{er} adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

M. Philippe DUPONT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 1^{er} adjoint et installé immédiatement dans ses fonctions.

Election du 2^{eme} adjoint

Il est procédé dans les mêmes formes à l'élection du 2^{eme} adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

M. Serge OUTURQUIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 2^{eme} adjoint et installé immédiatement dans ses fonctions.